

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Industrial Vehicles & Machinery Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
7B1, Place du Portage, Phase III  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Armoires de rangement	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-134195/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 006
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-134195	<b>Date</b> 2013-07-18
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HS-600-62898	
<b>File No. - N° de dossier</b> hs600.W8476-134195	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-07-24</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dempsey, Janet	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hs600
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 614-7569 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-5227
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

Cette modification a pour but d'inclure les questions et réponses traduites de l'anglais vers le français et modifier l'Annexe A - Énoncé des travaux concernant des armoires de rangement montées sur camion/ Appendice A - Spécifications détaillées applicables aux armoires de rangement montées sur camion datée du 15 mai 2013.

### Questions et réponses

#### **Question 1:**

Annex A

Dans la section 3 3.1.1 (c) Les dimensions des armoires

Peut-on changer la tolérance de la hauteur pour lire à partir de 1143 (45 ") à un maximum de 1150 ? Ou tolérance lire plus/moins de 7mm ?

#### **Réponse 1:**

L'exigence restera identique à ce qui est indiqué dans l'article 3.1.1 (c) de l'appendice A de l'annexe A de la DP.

#### **Question 2:**

Section 3 3.2.2

Pouvez-vous faire une exception, nos armoires couvre entièrement les poignées des tiroirs, ils sont permis de faire saillie 50,8 mm (2 pouces) qui est occupé par produit mais envisager systématiquement basé sur la conception des produits ?

#### **Réponse 2:**

L'exigence restera identique à ce qui est indiqué dans l'article 3.2.2 de l'appendice A de l'annexe A de la DP.

#### **Question 3:**

Section 3 3.2.4

Pouvez-vous faire une augmentation de capacité de poids pour la charge minimale de 91 kg (200 livres) à 182 kg (400 livres) qu'il s'agit le standard de l'industrie et par page 9/10 4.1 (e) 182 kg (400 livres) est spécifié ?

#### **Réponse 3:**

L'exigence restera identique à ce qui est indiqué dans l'article 3.2.4 de l'appendice A de l'annexe A de la DP.

**Question 4:**

## Section 4

Peut-on obtenir des précisions sur l'article 4.2 (c). Est-ce que la lecture devrait lire, les tiroirs seront chargé à capacité de charge maximale et sera entièrement étendus et vérifiées après deux heures ?

**Réponse 4:**

La description de l'essai est précise à l'article 4.2 (c) de l'appendice A de l'annexe A de la DP. Cet essai simule le placement d'une charge de 91 kg (200 lb) situé à l'extrémité avant du tiroir en position ouverte et est utilisé pour confirmer la force de transport.

**Question 5:**

Peut-on obtenir des précisions sur l'article 4.4 (a). Pouvez vous clarifier la définition de soutien. Est-ce sans déformation permanente ou y a-t-il une déflexion minimale ou une autre mesure tangible ?

**Réponse 5:**

Si les modes de défaillance indiqués à l'article 4.4 de l'appendice A de l'annexe A de la DP se produisent pendant le chargement des tiroirs et étagères avec des charges spécifiés, elle constitue un échec de tiroirs et étagères pour supporter des charges spécifiés.

**Question 6:**

Peut-on obtenir des précisions sur section 4.4 (b). Pouvez vous clarifier la définition de contraignante. Une augmentation du pourcentage de force nécessaire pour ouvrir/fermer ou un montant maximal de la force nécessaire pour ouvrir/fermer ?

**Réponse 6:**

Afin de ne pas être considérée comme contraignante, mouvement de tiroir doit être conformément à l'article 3.2.5 (a) de l'appendice A de l'annexe A de la DP.

**Question 7:**

Peut-on obtenir des précisions sur la section 4.4 (c). Quelle est la tolérance spécifiée ?

**Réponse 7:**

Les tolérances sont indiqués aux articles 3.1.1 et 3.2.1 de l'annexe A de l'annexe A de la DP.

**Question 8:**

Veillez fournir le nécessaire MIL spec. Veuillez également fournir des précisions sur exactement quelles surfaces exigent le revêtement ( ex. surfaces extérieures seuls ou pour toutes les surfaces ? ).

**Réponse 8:**

Conformément à l'article 3.5.7 (a) de l'appendice A de l'annexe A de la DDP, toutes les surfaces extérieures et intérieures doivent être revêtues pour être résistant à l'eau, graisse, huile, mise à l'échelle et la rouille. La spécification de la Fed-Std-595 est librement disponible en ligne.

**Question 9:**

À l'appendice A, 2.1, il y a référence à Fed-Std-595, 383 vert, 34094, couleurs utilisées dans les marchés publics. Nous comprenons que le MDN exige souvent les specs de revêtement en plus de la couleur, qui suivent généralement le format : MIL-AAA-####. Si c'est le cas dans cette situation, veuillez fournir le nécessaire MIL spec. Veuillez préciser s'il n'y a aucune exigence de revêtement au-delà de ce qui est indiqué au Fed-Std-595. Par exemple, est-ce qu'un revêtement ACRS est requis, ou une peinture en poudre et suffisante ?

**Réponse 9:**

Aucune exigence supplémentaire pour l'enrobage au-delà de ce qui est dit dans la Fed-Std-595 ou l'article 3.5.7 de l'appendice A de l'annexe A de la DP sont nécessaires.

**Question 10:**

4.2 ( c ) L'essai de résistance du tiroir ouvert. doit également être clarifiée, l'utilisation prévue de l'armoire est de stocker le produit à l'intérieur des tiroirs. Accrocher un poids sur l'avant du tiroir ne sert aucun test significatif. Est-ce que le test devrait implique éventuellement de chargement du tiroir à 400 livres en position complètement déployée pendant 2 heures et puis vérification de la capacité de carrosses ?

**Réponse 10:**

La description de l'essai est précise à l'article 4.2 (c) de l'appendice A de l'annexe A de la DP. Cet essai simule le placement d'équipement de 200lbs situé à l'extrémité avant du tiroir en position ouverte et est utilisé pour confirmer la capacité de carrosses.

**Question 11:**

Dans l'environnement décrit dans le document, un test pour montrer la force du " lock-in " ou la libération manuelle serait beaucoup plus pratique ? Si ce point fait défaut, il pourrait provoquer des blessures graves. C'est plus important que les deux tests ci-dessus, qui ne sont pas aussi pertinent.

**Réponse 11:**

Ce type de test est en dehors de la portée de la méthode statique essais indiqués à l'article 4.2of annexe A à l'annexe A de la DP.

**Question 12:**

Une armoire qui n'a pas une poignée encastrée devra arrêter la traction de tirage au sort permettant à la barre de verrouillage de charnière et le Lock-in fonction de verrouillage pour fonctionner correctement. La volonté être quelques centimètres loin d'être tirer pleine largeur, le principal avantage d'une plaque frontale non-enfoncé permet d'espace de stockage plus intérieur.

Comme vous voyez, vous avez besoin de l'espace suffisante pour soulever le verrou dans la fonctionnalité de verrouillage. Une poigné de tiroir plus large entraverait l'exploitation. Il en va de même de l'autre côté où la barre de verrouillage de charnière doit contacter la plaque avant du tiroir. Nous demandons respectueusement que la Couronne modifier les spécifications pour permettre ce type de tiroir aussi bien.

**Réponse 12:**

L'exigence demeure inchangée à l'article 3.2.7 de l'appendice A de l'annexe A de la DP.

**Annexe A - Énoncé des travaux concernant des armoires de rangement montées sur camion/ Appendice A - Spécifications détaillées applicables aux armoires de rangement montées sur camion**

**À l'Appendice A - Spécifications détaillées applicables aux armoires de rangement montées sur camion de l'Annexe A datée du 15 mai 2013:**

**À la page 6 de 11, 3.2.7 (c):**

**Supprimer:** La poignée ne doit pas dépasser plus de 5,08 mm (2 pouces) l'avant du boîtier du cabinet ; et

**Insérer:** La poignée ne doit pas dépasser plus de 50,8 mm (2 pouces) le devant du boîtier du coffret ; et

---

**À la page 10 de 11, 4.2 (b):****Supprimer:**

Essai avec plancher inégal. Une charge d'essai de 908 kg (2000 lb) est appliquée sur l'armoire : 454 kg (1 000 lb) est montée sur le dessus de l'armoire et le reste du poids d'essai 454 kg (1 000 lb) est répartie conformément au point 4.1. Un coin de l'armoire d'essai est soulevé de 25,4 mm (1 pouce) au-dessus du niveau du plancher. Les trois autres points d'ancrage restent au niveau du plancher. L'état de l'armoire est vérifié au bout de deux heures;

**Insérer:**

Essai avec plancher inégal. Une charge d'essai de 908 kg (2000 lb) est appliquée sur l'armoire : 454 kg (1 000 lb) est montée sur le dessus de l'armoire et le reste du poids d'essai 454 kg (1 000 lb) est répartie conformément au point 4.1. Un coin de l'armoire d'essai est soulevé de 25,4 mm (1 pouce) au-dessus du niveau du plancher. L'état de l'armoire est vérifié au bout de deux heures;